Image not found or type unknown

Vente par correspondance

Par **ggiro83**, le **24/06/2016** à **06:46**

bonjour - j'ai commandé aux 3SUISSES un article le 27.05.2016. Dans le suivi de commande j'ai pu lire : statut de la comm. "annulée ?" et dans le suivi "EPUISE - vous n'avez pas été débité de cet article". Le 31 mai je recommence l'opération et là apparaît une 2e ligne de suivi suite à anomalie, votre commande va être expédiée et encore ce même contenu "annulée ?" et dans le suivi "EPUISE - vous n'avez pas été débité de cet article".! Je vais voir niveau bancaire et le prélèvement de 101.76 € est toujours en débit ! Depuis j'ai fait 3 interventions mail auprès du service client 3Suisses et l'on me répond systématiquement "nous n'avons pas le retour fournisseur à ce jour"- Puis au 2e rappel (20.06.2016) leur réponse a été "suite à votre requête du 10 juin 2016.... ns ajoutons ce mess. à votre dossier qui a été réouvert et transmis au sce concerné pour vs apporter 1 réponse mail le + vite possible".
Le 22/06 je leur ai fait part de mon mécontentement et les ai menacés de contacter la protection des consommateurs et les services des Fraudes... Aucune réaction à ce jour et mon compte va être prélevé le 30 juin de cette somme ALORS que je n'ai jamais reçu ma commande qui visiblement ne sera pas assurée.
QUE FAIRE ? Merci pour votre aide.
Bien cordialement
G. ROUX

Par **marie076**, le **24/06/2016** à **15:41**

Bonjour
Lettre recommandée AR Mise en demeure exigeant le remboursement , (mettez la photocopie de vos débits) et à défaut vous indiquez que vous diligenterez une procédure, mais vous n'aurez pas à aller jusque là j'en suis certaine

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés